

Détection canine

Conservation K9 Consultancy, Louise Wilson

FEUILLE D'INSCRIPTION / CONTRAT DE FORMATION

DATE DU STAGE : du 15 au 17 octobre 2021

L'intervenante : Louise Wilson, Conservation K9 Consultancy
(<http://www.conservationk9consultancy.com/>)

Entraîneur et Maître de chiens de détection (depuis plus de 17 ans), Consultante dans le domaine des chiens pour la protection de l'environnement, pour la conservation des espèces menacées. Elle a travaillé dans les domaines suivants : explosifs, drogues, recherche de billets et de cadavres, de corps, de tabac, ivoire... Elle possède une expérience internationale : UK, France, Allemagne, Afrique du Sud, Gabon, Tanzanie.

Programme :

**100 % Pratique de la détection, trois journées dans des environnements différents.
Découverte et pratique de la recherche systématique**

Ouvert aux débutants et confirmés, tous les âges et toutes les races de chien.

**Tarifs pour les trois jours : Equipe humain/chien 470 EUR
Observateur (sans chien) 300 EUR**

- **Nombre de places : 7 équipes avec chien ; 5 observateurs**

Le chèque à envoyer à l'adresse :

Chien Presque Parfait, Le Moulin des Joux, 71710 Les Bizots.

**Inscription Stage 100 % Pratique Détection avec Louise Wilson,
Conservation K9 Consultancy**

Informations

Nom

Prénom

Adresse Postale

Numéro de téléphone (portable)

Email

Profession

Expérience dans le domaine de la détection

Informations sur votre chien

Nom

Sexe : Mâle

Mâle castré

Femelle

Femelle stérilisée

Race

Age

Sur quelle(s) odeur(s) travaille votre chien ?

Rencontrez-vous des difficultés particulières dans l'entraînement ?

Une copie de votre assurance responsabilité civile et carnet de santé du chien avec (éventuellement) les vaccinations à jour sont à joindre à cette fiche d'inscription. Le chien doit être habitué à rester dans une caisse de transport confortable de type vari kennel et de rester seul dans la voiture. Ce point est essentiel pour le confort de tous.

Délai de rétractation :

A compter de la date de signature du présent, le participant à un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe Paulina Druri par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant.

Dispositions financières :

Le prix du séminaire est fixe à 470 EUR (participation avec le chien) et 300 EUR (participation sans chien)

(Repas, transport, hébergement, frais de récompenses alimentaires utilisées avec les chiens non inclus)

Interruption du stage :

- En cas de cessation anticipée du stage du fait de Paulina Druri, la totalité des sommes versées sera restituée au participant.
- En cas de désistement, après le délai de rétractation de 10 jours et avant la date du premier jour de formation, par le participant pour un motif autre que la force majeure dument reconnue, le présent contrat est résilié sans qu'aucune somme versée ne puisse être réclamée à Paulina Druri.
- En cas d'exclusion du séminaire pour non-respect délibérée des consignes de sécurité le présent contrat est résilié sans qu'aucune somme versée ne puisse être réclamée à Paulina Druri.
- Tout séminaire commencé est dû dans son intégralité. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de non-présence.

Organisatrice :

Paulina Druri, « Chien (Presque) Parfait »

Le Moulin des Joux, 71710 Les Bizots

Siret n° 539 424 564 000 26

Horaires :

De 9h30h à 12h30 et de 14h à 17h. *Les horaires peuvent être modifié et aménagé par l'intervenant ou / et l'organisatrice pendant toute la durée du stage.*

Lieu :

Les alentours des Bizots 71710

Conditions d'inscription avec le chien :

Pendant toute la durée de la formation, le chien reste à tous moments la propriété et sous l'entière et pleine responsabilité du maître (propriétaire du chien). L'intervenant et/ou l'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages éventuels causés par le chien pendant la durée de la formation que ce soit lors des interactions entre chiens, sur les personnes présentes ou extérieures à la formation. L'organisateur et/ou l'intervenant ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'accidents, de chutes, de blessures ou de morsures. L'organisateur et/ou l'intervenant ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages matériels éventuels causés par le chien pendant la durée de la formation. L'éducateur et/ou l'organisateur ne peut en aucun cas se substituer ni à l'autorité, ni à la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur du chien ou du stagiaire sans

chien. L'éducateur et/ou l'organisateur ne peut être tenu responsable des attitudes et comportements des personnes pouvant avoir un effet néfaste, voire dangereux sur le comportement du chien. Les frais vétérinaires éventuels restent en leur totalité à la charge du propriétaire. Les propriétaires sont responsables des dégâts ou blessures occasionnées par leur chien. Ils acceptent les risques liés aux interactions des chiens entre eux. Chaque propriétaire doit avoir une assurance responsabilité civile et en joindre la copie lors de l'inscription.

Les chiens ayant une maladie contagieuse, les chiennes en chaleurs ne sont pas acceptées pendant la formation.

Fait à

Le

Le Participant (nom et prénom) avec mention « Bon pour accord » :

.....

Merci d'envoyer la feuille d'inscription / contrat et les paiements à :

« Chien (Presque) Parfait », Le Moulin des Joux, 71710 Les Bizots

